

DROIT D'ENTREE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE NATIONALE:

Pour un certificat de \$1000 ou moins.....	\$2.00
" " " " 2000.....	2.50
" " " " 3000.....	3.00
" " " " 4000.....	4.00
" " " " 5000.....	5.00

DROIT D'INSCRIPTION A LA CAISSE DES MALADES:

Simple bénéficiaire.....	\$.50
Double bénéficiaire.....	1.00

PENSEES ET MAXIMES

Les questions sociales dont la solution inquiète notre époque, nous enveloppent. Vous n'arriverez pas à la résoudre avant d'avoir vaincu l'alcoolisme. Par lui toutes les réformes sont vouées d'avance à la stérilité.

J. LEJEUNE.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR
LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"
A MONTREAL

395, avenue Viger

Téléphone Bell: Est, 3017-3018

CONCOURS ANNUEL 1919

PAR DECISION DE L'EXECUTIF

Séance du 10 décembre 1918

PRIX EXTRAORDINAIRES

1.—Aux Recruteurs.

Les membres qui auront proposé et fait admettre 50 membres durant l'année 1919 recevront une gratification de \$100. en plus de tous les autres prix auxquels ils pourront avoir droit dans les divers concours qui seront institués par l'Exécutif durant la même période.

Se seront comptés pour l'adjudication de cette récompense que les nouveaux membres qui auront payé leur droit d'entrée et acquitté au moins quatre contributions mensuelles de la manière et dans les délais fixés par les Statuts.

Les agents rémunérés par l'Exécutif, soit à salaire ou à commission, ne peuvent participer à cette récompense.

Le recrutement pour l'assurance infantile ne compte pas pour cette récompense.

2.—Aux trésoriers et aux percepteurs.

Afin d'encourager les Trésoriers et les Percepteurs à s'efforcer d'empêcher la suspension des membres, l'Exécutif décerne aussi qu'une somme de \$185.00 sera distribuée en prix pour les résultats obtenus sur ce point durant l'année 1919. L'adjudication de ces prix se fera en suivant l'ordre du plus bas pourcentage de membres suspendus durant cette période d'après la moyenne des membres en règle au cours de l'année et en tenant compte de l'augmentation de l'effectif dans chacun des groupes ci-après déterminés:

En cas d'égalité absolue, l'adjudication se fera par un tirage au sort.

1er Groupe.—Cercles ayant un effectif de 200 membres et plus, le 1er janvier 1919:

1er prix.....	\$25.00
2ème prix.....	15.00
3ème prix.....	10.00

2e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 100 à 199 membres au 1er janvier 1919:

1er prix.....	\$20.00
2e prix.....	15.00
3e prix.....	10.00

3e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 50 à 99 membres au 1er janvier 1919:

1er prix.....	\$15.00
2e prix.....	10.00
3e prix.....	5.00

4e Groupe.—Cercles ayant un effectif de 50 membres ou moins au 1er janvier 1919:

1er prix.....	\$15.00
2e prix.....	10.00
3e prix.....	5.00

5e Groupe.—Bureaux de perception.

1er prix.....	\$15.00
2e prix.....	10.00
3e prix.....	5.00



Les astronomes et les philosophes s'évertuent à nous raconter comment aura lieu la fin du monde. Par réfrigération, par combustion, etc. L'imagination s'en donne à l'aise. En bien, si cela continue, ce n'est pas ainsi certes, que se produira la fin du monde. Nous mourrons tout bonnement par l'alcool. C'est le poison qui détruira l'humanité bien avant toute catastrophe d'origine géologique ou cosmique. L'alcool, voilà réellement le destructeur de l'homme par excellence.

HENRY DE PARVILLE

L'adversité fait beaucoup de coupables et d'imprudents.

La raison est bien impuissante pour les faibles.

Le courage est la lumière de l'adversité.

L'erreur est la nuit des esprits et le piège de l'innocence.

La licence étend toutes les vertus et tous les vices.

La paix rend les peuples plus heureux et les hommes plus faibles.

Transformer les idées d'un peuple c'est changer sa conduite, sa vie et par conséquent le cours de son histoire.

Les idées sont soumises comme les êtres aux lois d'évolution qui condamnent le monde à se transformer.

Les peuples sont plus facilement subjugués par l'erreur que par la vérité.

Les idées fausses sont les grandes dévastations de l'histoire.

Une idée fausse trouve facilement des milliers d'hommes pour la défendre. Une idée vraie en trouve généralement bien peu.

L'activité possible d'un peuple dépend de toute une série de facteurs indépendants de ses désirs: produits de son sol, chiffre de sa population, aptitude de sa race.

On ne peut rien attendre des hommes politiques pour lesquels le monde n'est qu'un miroir reflétant seulement leurs désirs et leurs rêves.

On peut demander beaucoup de dévouement à l'âme collective, très peu à l'âme individuelle.

Une souffrance collective se supporte plus facilement qu'une souffrance individuelle.

L'opinion collective est devenue aujourd'hui si puissante que les autocrates les plus absolus ne sauraient lui résister.

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. BRUCHESI Président honoraire
S. G. Mgr G. GAUTHIER Aumônier

EXECUTIF

F.-C. LABERGE, Ing. civil, arp. géomètre PRÉSIDENT GÉN.
CHS DUQUETTE, comptable 1er V.-Prés. GÉN.
P.-H. BÉDARD, M.D. (Québec) 2nd V.-Prés. GÉN.
GEORGES MONET, comptable SECRÉTAIRE GÉN.
ALFRED ST-CYR, courtier TRÉSORIER GÉN.
THÉO. CYPHOT, M.D. MÉDECIN EN CHEF
EUG.-H. GODIN, C.R. AVISEUR LÉGAL
L.-O. DAURAY, N.P. DIRECTEUR
FRS FAUTEUX, avocat DIRECTEUR
J.-D. DALBÉ VIAU, architecte DIRECTEUR
F.-A. LABELLE, N.P. (Hull) DIRECTEUR
HORMISDAS DELORME, négociant DIRECTEUR
L.-A. LAVALLÉE, C.R. ANCIEN PRÉS. GÉN.
JOS CONTACTANT, Dr en pharmacie ANCIEN PRÉS. GÉN.
SIR H. LAPORTE, K. B. C. P. ANC. PRÉS. GÉN.

Département d'organisation et d'inspection

CHS DUQUETTE, Montréal. Inspecteur en chef
C. MANSEAU, Montréal. Inspecteur
J.-C. PAQUIN, Montréal. Organisateur
J. E. A. ARNAUD, Montréal. Organisateur
NAP. BROUILLETTE, Pawtucket, R.I. Organisateur
AGÉSIAS KIROUAC, Warwick, Organisateur
THÉOPH. SCHILLER, Trois-Rivières, Organisateur
DAMASE DARVEAU, Montréal. Organisateur
L.S. M. GAGNON, St-Pacôme, Organisateur
J.-O. DUQUETTE, Montréal. Organisateur
J.-D. DUBUC, Québec, Organisateur
EMILE PELLETER, Cabano, Qué., Organisateur

FONDÉE EN 1900

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

7 et 9 place d'Armes, Montréal.

Président : Sir Hormisdas Laporte C. P.
Vice-président et gérant général :
M. Tancrède Bienvenue.

Capital autorisé.....	\$2,000,000
Capital versé et surplus au 30 juin 1919.....	\$3,000,000
Actif total: au-delà de.....	\$31,690,000

95 Succursales dans les provinces de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince Edouard.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette institution

BANQUE D'HOHELAGA

MONTREAL

Capital autorisé	\$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve	\$ 7,000,000
Total de l'actif au-delà de	\$50,000,000

La Banque a trente neuf bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Banque.

Imp. "La Patrie".